



Ensemble pour une vision renouvelée et solidaire

Un aperçu du plan d'action 2010-2011



Voici les grandes lignes du plan d'action tel que présenté et voté par l'assemblée générale des déléguées du 17 novembre 2010.

Nos membres

- Poursuivre la consolidation des équipes locales pour un meilleur service aux membres.
- Favoriser la mobilisation en lien avec la prochaine négociation locale suite à la négociation nationale qui s'est terminée cet automne. Il est important de sensibiliser nos membres à se mobiliser pour leurs conditions de travail et à s'unir pour avoir un véritable rapport de force.

Une opinion qui compte

- Continuer de faire connaître nos positions aux forums appropriés tel que, le conseil d'administration du CSSS de Laval, de l'Agence de santé et services sociaux de Laval, des représentants politiques de l'opposition et du gouvernement en place, organismes communautaires en lien avec le milieu de la santé.
- Participer aux instances de la fédération et de la centrale dans le but de devenir des acteurs d'influence pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Face à l'employeur

- Prôner la qualité et la sécurité des soins
- Influencer la direction générale et la direction des soins infirmiers
- Exiger de l'employeur d'offrir de la formation en cours d'emploi
- Défendre les droits des membres

En partenariat

- Collaborer avec la FSQ et la CSQ à la poursuite du dossier de l'équité salariale.

Enjeux professionnels

- Poursuivre les rencontres des commissions infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes pour développer une vision professionnelle et se pencher sur les enjeux de nos professions.
- Apporter des solutions d'un point de vue syndical aux enjeux majeurs de nos professions

Ce plan d'action est à l'image du prochain plan triennal qui sera déposé au Congrès du SIIIAL à l'automne 2011.

Jean-François Caron, Président

Assemblée générale des déléguées



Les 26 octobre et 17 novembre avait lieu la première assemblée générale des déléguées du SIIIAL pour cette année. Ces deux

journées ont été riches en débats et en discussions entre les déléguées, les membres du conseil d'administration, les ressources et les invités.

En plus des sujets habituels, comme le rapport d'activité, la présentation du plan d'action, des états financiers et des prévisions budgétaires, les déléguées présentes ont pu bénéficier d'une foule d'information.

Formation aux déléguées

Deux formations très intéressantes et appréciées des membres ont été données par notre conseiller Francis Gilbert. La première portait sur le devoir d'accommodement et la seconde était un comparatif entre l'étendue de protection offerte aux salariées que l'on soit en accident de travail (CSST) ou en assurance salaire (SSQ).

Relations du travail

Plusieurs dossiers en relations du travail ont également été abordés, entre autres, le nouveau Centre intégré de cancérologie de Laval, le module mère-enfant, la titularisation, les exigences de poste pour ne nommer que ceux-ci.

De plus, un rappel sur la négociation de la convention collective, un point fort de la dernière année, a été fait par le président.

Politique financière

La politique financière du SIIIAL modifiée a été présentée aux déléguées. Certains amendements ont été apportés en guise de clarification.

Congrès du SIIIAL

Le Congrès du SIIIAL se tiendra à l'automne 2011. Les membres du conseil d'administration ont profité de l'assemblée générale des déléguées pour échanger avec les déléguées des objectifs que voulait se donner le SIIIAL en vue du prochain Congrès. Les déléguées en ont également profité pour proposer des sujets qui leur tiennent à cœur ou des idées qu'elles voudraient voir inscrites au prochain plan triennal du SIIIAL.

LE SAVIEZ-VOUS

Les conventions collectives se suivent, mais ne se ressemblent pas nécessairement!



Avant l'entrée en vigueur de la convention collective 2006-2010, il était possible pour une personne salariée à temps partiel ou à temps complet de demander un « partage de poste ».

« Le partage de poste » consistait à diminuer le nombre d'heures de travail avec une diminution salariale pendant une durée indéterminée. Cette **disposition n'existe plus**, elle n'a pas été

reconduite dans la convention nationale 2006-2010. Toutes les situations découlant de l'ancienne disposition sont des positions précaires au sens de la convention collective actuelle et de leur applicateur.

En contrepartie, il est prévu dans la convention collective actuelle, de se prévaloir d'un congé partiel sans solde selon les dispositions de l'article 19. De plus, dans certains milieux, il est possible de faire une demande d'horaire comprimé ou encore d'horaire de 4 jours tel que stipulé dans l'annexe 4 de la convention collective nationale. Pour plus d'information, contactez les relations de travail du SIIIAL!

Prendre note des modifications apportées par l'employeur au calendrier d'affichage

Centre de santé et de services sociaux de Laval	
CALENDRIER D'AFFICHAGE DE POSTES 2010 CSN – CSQ – APTS	
Date de période d'affichage	
17 novembre au 1 décembre 2010	
19 janvier au 2 février 2011	
16 mars au 30 mars 2011	
25 mai au 8 juin 2011	

La prévention c'est l'affaire de tous !



Santé

Afin d'assurer un milieu de travail sécuritaire, il est important de dénoncer à l'employeur toutes sources de danger ou toutes les situations que vous jugez être dangereuses ou à risque !

Pour ce faire, le FORMULAIRE DE SITUATION DANGEREUSE doit être disponible sur toutes les unités. Dans l'objectif de corriger les situations dénoncées, il est essentiel de remplir le formulaire, de le remettre au supérieur immédiat et de s'assurer que l'employeur intervienne pour corriger la situation. Dans le cas où il n'y aurait aucun retour de la part de l'employeur, contactez le syndicat sans tarder!

Voici les personnes ressources : Louise Beaulieu 3^e vice-présidente et Joanne Charbonneau du comité paritaire SST.

Horaire du temps des fêtes du SIIIAL

Nos bureaux seront fermés

les 24 et 27 décembre ainsi que le 31 décembre et 3 janvier 2011



L'équipe du SIIIAL souhaite à tous les membres et à leur famille un joyeux temps de Fêtes.